

Procès-Verbal du CA du 15 février 2017

- *Présents :*

Mesdames ATTALI-PARIENTE, DELILLE, FARRAJOTA CAVACO, FILLION, HEARD, GEFROY, LHERETE,
Messieurs BAILLEUX, BENHAMOU, KAPETANOVIC, MATEUS, YEODET

- *Ont donné un pouvoir :*

Messieurs ATTALI, DEUTSCH, THEVENET

- *Absents et non représentés :*

Mesdames FERRIER et WALTHER

Madame LHERETE, Présidente, ouvre la séance à 18 h00 et Monsieur Benhamou assurera le secrétariat de séance.

Madame CHARPENTIER, Directrice générale, et Madame CANTON, Comptable, assistent à la séance.

1. **Modification de la présentation des comptes annuels au 31 août 2017**

Les comptes annuels (exercice 2016-2017) ont été présentés au Conseil d'administration le 22 janvier 2018. Cette présentation a été suivie d'un vote d'approbation (voir PV du CA du 22 janvier 2018).

Ces comptes se caractérisent par de très importantes dotations aux amortissements en raison des travaux de structure et des lourds investissements d'équipement liés à l'ouverture du site Arago à la rentrée 2016.

A la demande de certains membres du CA, il a été suggéré de réinterroger les modalités de calcul de la dotation aux amortissements sur immobilisations dans les comptes annuels 2016-2017.

Madame CANTON, Comptable et Monsieur BENHAMOU, Trésorier, expliquent que le calcul de la dotation aux amortissements avait initialement été fait sur 10 ans, ce qui est très courant pour la plupart des associations, mais n'est guère justifié dans le cas particulier des lourds investissements de structure effectués en 2016-2017 à l'occasion de l'ouverture du nouveau site Arago. Monsieur BENHAMOU rappelle que certains travaux sont d'ailleurs couverts par une garantie trentenaire.

Une nouvelle présentation des comptes est proposée au CA, la dotation aux amortissements des investissements de l'exercice étant calculée- ce qui est légal - sur 15 ou 20 ans selon la nature des travaux effectués ou des équipements achetés.

• Les nouveaux bilans et compte de résultats sont présentés aux administrateurs .Il en découle une modification sensible du résultat d'exploitation au 31 août 2017 qui passe de -1 093 423 euros à -894 006 euros .

La présidente du CA propose au vote cette nouvelle présentation des comptes annuels 2016-2017 à l'approbation du CA.

Cette présentation des comptes annuels est adoptée à l'unanimité.

Ce sera donc sous cette forme que les comptes annuels de l'exercice 2016-2017 seront présentés, distribués et commentés à l'Assemblée générale du 15 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame LHERETE lève la séance à 18H30.

La Présidente



Annie Lhéreté

Le secrétaire de séance



Monsieur Benhamou